

MEMBRE À PART ENTIÈRE ?



Qu'il s'agisse de coopératives de petite ou de grande taille, en milieu urbain, en banlieue, en zone limitrophe ou en région éloignée, il n'existe aucune solution tout-aller. Pensons simplement à un vêtement vendu sous l'étiquette *grandeur universelle* ou *one-size-fits-all*.



VOS RÉACTIONS

Lettres, courriels, messages Facebook, Tweets...

On aime vous lire. Faites-nous part de vos commentaires à diffusion@fechimm.coop.

Certes, chacun(e) peut le porter, mais admettons qu'il ne va réellement bien à personne ! Alors, dans le cas d'une coopérative, pourquoi ne pas s'engager réellement à prendre le temps de bien réfléchir pour ajuster le modèle à ses besoins propres ?

La Fédération regroupe toute une variété de membres et elle est en recherche constante de solutions pour adapter son soutien et l'accompagnement des coopératives afin de répondre adéquatement à une urgence ou à un impératif budgétaire, si cela risque de compromettre la viabilité et la pérennité de la coopérative.

Plusieurs thèmes doivent ainsi être abordés dans cette réflexion, soit : le profil des membres des coopératives d'habitation, les avantages et inconvénients de la vie en coopérative, la participation à la vie associative et les mesures de rendement du conseil d'administration.

Au chapitre du profil type des membres, on retient généralement les femmes vivant seules âgées entre 45 et 65 ans, les mères monoparentales, les familles à revenu modeste, les jeunes professionnel(le)s et les aîné(e)s.

Pour ce qui est des revenus, ils sont souvent trop élevés pour les logements sociaux et trop faibles pour le marché privé. Les membres sont donc pour la plupart des personnes qui pourraient vivre de façon indépendante, mais qui ont beaucoup à gagner dans la vie à faire partie d'une communauté intégrée.

La majorité des membres sont dépourvus, à leur arrivée, d'expérience ou de capacités professionnelles pour gérer leur coopérative. Le développement de ces compétences est donc un enjeu majeur pour la bonne marche des coopératives d'habitation. Outre la formation initiale, les membres ont également besoin de formation pour les accompagner dans les différents aspects de la gestion de la coopérative.

Voilà pourquoi, à la Fédération, il nous semble difficile de voir les choses autrement. Une diversité de personnes compose chacune des coopératives d'habitation, mais il n'y a que des membres à part entière.

Comment une fédération digne de ce nom pourrait-elle avoir différentes catégories de membres ?

C'est précisément dans cet esprit que les membres s'attendent à une solidarité indéfectible au fil des ans, et non seulement ponctuelle, sans laquelle la permanence et le suivi représentatif des enjeux des membres sont impossibles.

La Fédération avec son équipe professionnelle et dynamique invite donc toutes les coopératives d'habitation à faire preuve d'engagement et de solidarité en joignant les rangs de la FECHIMM et à y maintenir un engagement à part entière.

Je ne saurais conclure ce premier billet dans notre magazine sans remercier le conseil d'administration de la FECHIMM de la confiance qu'il m'a manifestée en m'accordant la direction de l'organisation suivant le départ de Marcel Pedneault avec qui j'ai eu la chance de collaborer à titre de directeur général adjoint pendant quelques mois avant d'assumer mes nouvelles fonctions.

Fort de cet appui et du soutien d'une équipe dévouée et hautement professionnelle, je tiens à vous assurer de ma détermination à travailler, dans le respect des décisions démocratiques de l'assemblée générale et des orientations établies au conseil d'administration, au renforcement du mouvement et à la pérennité des coopératives regroupées au sein de la Fédération.

GILLES NADON
Directeur général